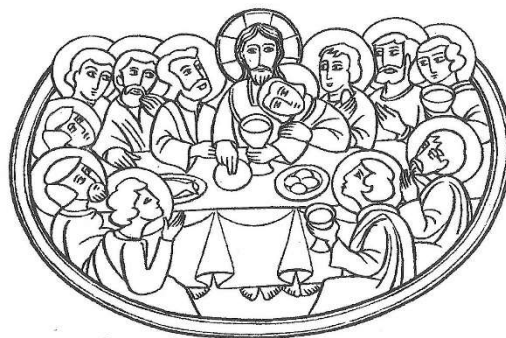


PAROISSE
SAINT-JEAN-EN-SUD- NIVERNAIS
Pour tout renseignement
Permanence Decize Lundi, Mercredi,
Vendredi et Samedi 10h-12h
03 86 77 14 91
ou prendre rendez-vous



Permanence Cercy: 03 86 50 08 21
Mardi, Jeudi de 9h30 à 11h30

BULLETIN N° 62

Adresse paroissiale : paroisse.saintjean@nievre.catholique.fr
Site Internet : <https://p-stjsn.com>

EDITORIAL MOIS D'AVRIL 2026

LES ASSISES DU CATÉCHUMÉNAT

Il se passe quelque chose de discret et de profond qui touche le cœur de l'Église : de plus en plus d'hommes et de femmes frappent à sa porte, demandant le baptême. Et cela change tout.

Une joie... qui appelle à grandir

Depuis quelques années, le phénomène est clair : le nombre de catéchumènes ne cesse d'augmenter. Le diocèse de Nevers ne fait pas exception. Cette croissance est accueillie avec une vraie joie, celle de voir des adultes découvrir la foi, parfois après un long chemin intérieur.

Cette joie s'accompagne d'une lucidité humble : sommes-nous prêts ? Avons-nous les moyens d'accompagner ces personnes comme elles le méritent ?

Car accueillir quelqu'un dans la foi, ce n'est pas seulement ouvrir une porte. C'est marcher avec lui, parfois longtemps, dans ses questions, ses découvertes. C'est une aventure humaine et spirituelle exigeante.

<https://youtu.be/Ilfd-MXuXtQ>

C'est dans ce contexte que se sont tenues les Assises du catéchuménat : une journée pensée comme un temps de formation et de réflexion.

Le matin a été consacré à la formation avec l'enseignement d'Isabelle Morel, professeur à l'institut Catholique de Paris et à l'écoute avec des témoignages de catéchumènes, de néophytes, de catéchistes, d'accompagnateurs, de prêtres. Cette nuée de témoins ont permis de croiser les expériences diverses rencontrées dans le diocèse. L'après-midi a pris une autre couleur : celle de la démarche synodale qui, concrètement, signifie ceci : chercher ensemble, dans la prière, en se mettant à l'écoute de l'Esprit.

Il ne s'agissait pas simplement de débattre, mais d'entrer dans une "conversation dans l'Esprit". Autrement dit, laisser une place au silence, à l'intériorité, pour discerner une direction commune.

Et la question de fond était simple : quel chemin Dieu ouvre-t-il aujourd'hui pour que l'Église accueille, accompagne et intègre au mieux ceux qui demandent à devenir membres vivants de son Corps ?

Ces Assises révèlent quelque chose de précieux : l'Église n'est pas figée. Elle est confrontée à une réalité nouvelle ! Cet afflux de chercheurs de Dieu nous donne à accepter de se laisser déplacer et nous oblige à grandir.

MESSES DOMINICALES EN AVRIL 2026

JOUR	HEURE	LIEU
Samedi 4 Avril 2026 Samedi Saint	21h	Decize Vigile Pascale
	21h	Cercy Vigile Pascale
Dimanche 5 Avril 2026 Dimanche de la Résurrection Quête impérée : le séminaire d'Orléans	9h30	Lucenay
	11h	Fours
	11h15	La Machine
Samedi 11 Avril 2026	18h	La Machine
Dimanche 12 Avril 2026 Dimanche de la Divine Miséricorde	9h30	Dornes
	11h	Cercy
	11h15	Decize
Samedi 18 Avril 2026	18h	Champvert
	18h	Saint Germain Chassenay
Dimanche 19 Avril 2026 3 ^{ème} Dimanche de Pâques	9h30	Lucenay
	11h	Cercy
	11h15	La Machine
Samedi 25 Avril 2026	18h	Cossaye
	18h	La Machine
Dimanche 26 Avril 2026 Dimanche du Bon Pasteur et des Vocations	9h30	Dornes
	11h	Cercy
	11h15	Decize avec première des communions et baptême

MESSES DE SEMAINE EN AVRIL 2026

JOUR	HEURE	LIEU
Mercredi 1^{er} Avril Mercredi Saint	18h	Saint Saulge Messe Chrismale
Jeudi 2 Avril Jeudi Saint + adoration	18h	Decize
	18h	Cercy
Vendredi 3 Avril Vendredi Saint Jeûne et abstinence Quête impérée : Terre Sainte	11h	Chemin de croix La Machine
	15h	Decize : la Passion
	18h	Cercy : la Passion
Samedi 4 Avril Samedi Saint	21h	Decize : Vigile Pascale
	21h	Cercy : Vigile Pascale
Lundi 6 Avril	9h30	Decize Rencontre des Prêtres en mission
	15h	EHPAD de Dornes
Lundi 6 au Samedi 11 Avril : Pèlerinage Diocésain à Lourdes pour ceux qui le veulent		
Mardi 7 Avril	9h	Fours
Mercredi 8 Avril	15h	EHPAD de Cercy
	18h	La Machine salle St Joseph
Jeudi 9 Avril	9h	Cercy
	15h	Sables Roses
Vendredi 10 Avril	9h	Oratoire de Decize
	15h	Genêts
Mardi 14 Avril	9h	Fours
Mercredi 15 Avril	18h	La Machine salle St Joseph
Jeudi 16 Avril	9h	Cercy
Vendredi 17 Avril	9h	Oratoire de Decize
Lundi 20 Avril	12h30	Oratoire de Decize : École Ste Marie
Mardi 21 Avril	9h	Fours
Mercredi 22 Avril	18h	La Machine Salle St Joseph
Jeudi 23 Avril	9h	Cercy
Vendredi 24 Avril	9h	Oratoire de Decize
Lundi 27 Avril	12h30	Oratoire de Decize : École Ste Marie
Mardi 28 Avril	9h	Fours
Mercredi 29 Avril	18h	La Machine Salle St Joseph
Jeudi 30 Avril	9h	Cercy

ILS VONT ÊTRE BAPTISÉS



Heyden PLACE VARDON
Camille RENIER
Emrys Mavé MIAMTSIA TAMTSIA



ILS ONT REJOINT LA MAISON DU PÈRE EN JANVIER :

Roger BUVAT
Juliette PERRAUDIN
Gérard BENOIT
Jean-Louis LACOSTE
Denis PETILLOT
Suzanne VERDIER
Antoine COURT
Claude BRESSON
Régis GUILLOT

Marie-Madeleine MAILLET
Jean BOSCHER
Maurice KAMINSKY
Renée MARTINET
Jacky CORDELIER
Nathalie VELINE
Michel CAPRON
Edmond PRZESZLOWSKI
René DAUNY

Alexandra CABANNE
Claude GIRAULT
Michelle CHAIZY
Jean-Pierre SKIERA
Dominique BONNOT
Gaston HERMANN
Paulette COULON
Éric PACZKOWSKI

Réaction des évêques de France publiée le 27 février 2026 suite au vote solennel de l'Assemblée nationale sur les propositions de loi relatives à la fin de vie

La Conférence des évêques de France prend acte du vote solennel intervenu le 25 février 2026 en faveur des propositions de loi relatives à « l'accompagnement et aux soins palliatifs » ainsi qu'à « l'aide à mourir ». (...) Cependant la Conférence des évêques de France exprime une nouvelle fois et avec gravité sa profonde opposition à l'adoption d'un dispositif légalisant l'euthanasie et le suicide assisté. Le faible écart de voix ayant permis l'adoption du texte ainsi que l'augmentation constante du nombre de votes s'y opposant, manifestent une importante fracture au sein de la représentation nationale. Une question aussi essentielle, qui engage la conception même de la dignité humaine et du rôle de la médecine, ne peut être tranchée à une majorité aussi fragile sans laisser subsister un malaise démocratique profond. (...)

La CEF regrette qu'aucune de ces préoccupations majeures n'ait été prise en compte, notamment pour intégrer une clause d'établissement visant au respect des chartes éthiques propres à certains établissements. Par ailleurs, le maintien du délit d'entrave, outre le fait qu'il s'oppose gravement à la liberté de conscience, comporte un risque réel quant aux actions de prévention contre le suicide.

Sur un sujet d'une telle gravité, le choix de continuer à avancer en l'absence de consensus large est grandement préoccupant. Car légaliser l'aide à mourir ne relève pas d'un simple ajustement technique du droit : il s'agit en réalité d'un basculement anthropologique qui modifie en profondeur les repères de la société.

La Conférence des évêques de France rappelle avec force que donner délibérément la mort ne saurait constituer un progrès humain. Elle compte sur la suite du processus parlementaire pour réaffirmer qu'une société véritablement fraternelle se reconnaît à la manière dont elle entoure les plus fragiles, non à la facilité avec laquelle elle accepte de provoquer leur mort.